AVIS DE CONSTRUCTION

Publication de projets de construction avec possibilité de compensation des charges

(art. 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire)

du 23 décembre 2015	nstruction ci-après, dans le Journal officiel de la République et Canton du Jura n° 46
COMMUNE	Courgenay
MAITRE D'OUVRAGE	Vie d'Entier Sàrl, Case postale 69, 2900 Porrentruy 2
AUTEUR DU PROJET	Vie d'Entier Sàrl, Case postale 69, 2900 Porrentruy 2
OUVRAGE	Construction d'une maison familiale avec couvert à voiture, poêle, velux et PAC ext.
LOCALISATION	n° parcelle(s) 4806 surface(s) 790 m²
rue, lieu-dit	Sur l'Effondras
zone d'affectation (selon le plan de zones)	Habitation HAe, plan spécial Sur l'Effondras
dimensions	longueur largeur hauteur hauteur totale existantes
- principales	12.51 m 8.16 m 5.70 m 9.80 m
- couvert voiture	7.50 m 5.50 m 4.00 m 4.00 m
GENRE DE CONSTRUCTION	
murs extérieurs	Béton
façades	Crépi, teinte blanc cassé
couverture	Tuiles, teinte brune
DEROGATION(S) REQUISE(S)	
Lieu de dépôt public des plans et délai d'opposition	Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 21 janvier 2016 au secrétariat communal de Courgenay où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.
	Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).
Notion de la compensation des du territoire :	charges selon l'article 32 de la loi sur les constructions et l'aménagement
Si un propriétaire foncier tire profit d'une dérogation, d'un plan spéci	d'un avantage particulier qui lui a été accordé aux dépens d'un voisin à la suite al ou de toute autre mesure s'écartant des prescriptions communales sur la voisin si ce dernier subit un préjudice notable.
Le 21 décembre 2015	Au nom de l'autorité communale :